

Quand il est vide, on a recours à une source d'énergie d'appoint: l'électricité. On a souvent fait remarquer le rôle essentiel de l'isolation thermique dans le bon fonctionnement des maisons solaires. M. Bilgen ne contredit pas cette observation: 4 à 6 pouces d'épaisseur de "styro-foam" bleu dans les murs et les plafonds assurent une isolation "très poussée".

Pour capter l'énergie solaire, on se sert en ce moment de deux types de collecteurs dont la conception permet de tirer parti du principe de l'échauffement important des surfaces noires. Un courant d'air provenant de la convection libre ou naturelle, véhicule la chaleur produite soit dans les pièces de la maison soit vers les zones de stockage.

En été, il est possible d'utiliser la chaleur solaire pour refroidir la maison. Il suffit d'inverser le système et l'ouverture

du circuit: l'air chaud est évacué par les bouches de ventilation du toit, l'air frais est aspiré par la face nord ou par le sous-sol.

Autres climats, autres maisons

Le modèle solaire dont se servent les chercheurs est essentiellement expérimental mais ne vaut que pour un certain type de climat. Il faudrait pouvoir étudier le "comportement" d'une maison dans des types de climats différents. C'est dans cette direction que devraient se poursuivre les travaux de recherche du projet Solab. Le projet a bénéficié d'une subvention de \$43 000 provenant du ministère de l'Éducation du Québec (FCAC \$19 000), de l'Université de Montréal (\$12 000), de l'Hydro-Québec (\$6 000) et du Conseil national de la recherche du Canada (\$6 000).

Accord nucléaire Canada-Japon

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a annoncé qu'un protocole modifiant l'Accord de coopération de 1959 entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon concernant l'utilisation pacifique de l'énergie atomique avait été signé le 21 août à Tokyo.

Le nouveau protocole fait concorder l'accord de coopération nucléaire en vigueur avec la politique du gouvernement en matière de garanties applicables aux matières, à l'équipement et à la technologie d'origine canadienne. Le protocole a été signé par M. Jack Horner, ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, et par le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Sunao Sonoda.

Nouveau système de télévision interactive: le "Videotex"

Le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, a annoncé, en août, la mise au point d'un nouveau système de télévision interactive appelé "Videotex", qui met le Canada à la pointe du progrès dans ce domaine.

Le système Videotex rend maintenant à portée de la main, en utilisant chez soi un téléviseur, toute une gamme de nouveaux services tels que la publication électronique des journaux, la livraison électronique du courrier, la publication électronique d'ouvrages par leurs auteurs, les jeux vidéo interactifs, ainsi que de nombreux autres services concernant les affaires, les loisirs et le foyer.

Les utilisateurs du système canadien Videotex pourront avoir accès, par téléphone ou par câble interactif, à diverses banques de données et ils pourront faire apparaître les renseignements demandés sur l'écran d'un téléviseur modifié ou d'un terminal vidéo. Ils pourront en outre transmettre des renseignements de nature graphique, tonale ou rédactionnelle à d'autres utilisateurs ou à une banque de données. Un dispositif à boutons-poussoirs, semblable à une calculatrice de poche ou au clavier d'une machine à écrire, sera relié au téléviseur et servira à l'extraction et à l'entrée des données.

Utilisation sans limites

On ne saurait encore imaginer les limites du système. En effet, grâce au système

Videotex, les étudiants pourront consulter de nombreux fichiers et obtenir presque immédiatement l'affichage de données ou de graphiques sur leur écran de télévision. Les personnes qui doivent rester à la maison pourront suivre des cours universitaires. Le système donnera aussi naissance à de nouvelles formes d'expression artistique. Les services d'urgence, comme les systèmes d'alarme en cas d'incendie ou de vol, pourront être assurés par le même moyen. Les habitants des régions isolées auront accès à une vaste gamme de services d'information et de loisir qui n'étaient offerts auparavant qu'aux populations des régions urbaines du sud du pays, etc.

Essais à pied d'oeuvre dès 1979

Mme Sauvé a précisé qu'elle avait demandé aux fonctionnaires de son ministère d'entreprendre sur le champ l'étude des moyens nécessaires pour poursuivre le développement, l'essai et l'évaluation de cette innovation dans les plus brefs délais possible. Elle a insisté sur l'importance d'examiner l'introduction de cette nouvelle technologie dans le contexte d'une stratégie coordonnée afin que son développement soit réfléchi et conforme aux objectifs généraux des télécommunications au Canada.

Le système a déjà fait ses preuves dans les laboratoires du Centre de recherches du ministère des Communications. Les

essais à pied d'oeuvre commenceront en 1979. La réalisation des installations électroniques qui seront utilisées au cours de ces essais a été confiée à la société Norpak Ltd., de Packenham (Ontario), conformément à une licence du ministère des Communications. Le ministère des Approvisionnements et Services a récemment adjugé à la Norpak un contrat d'une valeur de \$245 000 visant le perfectionnement des systèmes interactifs de télécommunication visuelle et du matériel connexe. L'intégration à grande échelle des microprocesseurs devrait, selon toute prévision, réduire, d'ici les quatre ou cinq prochaines années, le coût des modules du système Videotex pour qu'il soit à la portée du marché en général.

Avantages du Videotex

Or, le système canadien offre un taux beaucoup plus élevé de résolution des images affichées sur l'écran de télévision et il fait preuve d'une supériorité indéniable par rapport aux systèmes existants dans d'autres pays, sur des points de grande importance tels que la souplesse, la compatibilité avec divers fichiers et les possibilités de croissance future. Une autre innovation qui permet l'interaction directe entre terminaux sans l'intermédiaire d'un ordinateur, a également été mise au point et fera partie intégrante du système.

Mme Sauvé désire encourager les gouvernements provinciaux à participer au développement de cette technologie.